



COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SPORTIVE DU 22 JUIN 2013

Etaient présents : T. Guingouain, Y. Tirateau, P. Nourisson, A. Ciecierski, N. Séchet, N. Menin, P. Ortuno



Alain remarque que les fonctions de chacun ne sont pas bien définies et qu'il faut qu'on les définisse correctement pour soulager certaine personne comme notre présidente. Les rôles de la commission sportive vont être bien définis pour une bonne répartition des tâches.

1- DRE/DREA

Équipe :

Début mitigé à Châtellerault

Amélioration à Ruelle et tout c'est bien passé à Niort. Le timing était bon, la répartition des tâches bien définie. Bilan positif et encourageant pour l'année prochaine.

Individuelle :

Quelques problèmes et la question de poursuivre se pose, et si oui sous quelle forme...

Différentes propositions à étudier :

arrêter le circuit individuel,

le déplacer sur un autre concours,

séparer les finales (lors du championnat de ligue par exemple).

Prendre en compte pour la prochaine saison la spécificité des arcs à poulies (match en points).

On devrait s'orienter vers un maintien du circuit individuel et mettre les finales lors du ligue.

2- Les regroupements

les jeunes : continuer avec la formule de deux stages avec la présence des référents départementaux ce qui permet une continuité dans l'entraînement.

L'année prochaine, prévoir un regroupement avant la semaine jeune pour une bonne cohésion des équipes.

La formule retenue sera de 2 stages : octobre et avril.

Pour cette année, Yannick propose d'organiser un tir en équipe à la fin du championnat de ligue FITA.

Les groupes « classique et poulies » : relancer ces deux groupes mais partir plutôt sur une journée complète.

5 regroupements (octobre/décembre/février/avril et juin) + une sortie en fin de saison

Le groupe nature : uniquement pour les féminines . même principes que les autres avec des dates un peu différentes suivant calendrier.

Budget : pour financer ces regroupements, nous avons décidé d'augmenter les cotisations.

- Les jeunes : la cotisation sera de 100 € par stage de 3 jours avec les BE de chaque département.
- Les groupes « classique et poulies » : la cotisation sera de 100 € pour 5 jours d'entraînement de 8h soit 40h + la sortie en fin de saison.
- Le groupe nature : la cotisation sera de 100 € pour 5 jours d'entraînement de 8h soit 40h + l'open de France nature.

3 – Les formations :

Entraîneurs 1 et 2 : la cotisation ne change pas pour cette année soit 150 €.

CQP : la cotisation ne change pas pour cette année soit 550 €. Il y a beaucoup de demande de CQP par les professionnels du tourisme pendant l'été. Il serai bien de faire 2 formations par ans.

La commission sportive
Alain CIECIERSKI

